

Année académique 2025 - 2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

# Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MB404 Techniques électrophorétiques et Immunologie				
Ancien Code	TEFB1M04	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	MIBM1040			
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	58 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christelle MAES (maesc@helha.be) Béatrice PIRSON (pirsonb@helha.be)			
Coefficient de pondération		60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

# 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus de 1ère Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel - Biochimie. Elle regroupe les enseignements des techniques électrophorétiques et les travaux pratiques associés (20 h) et de l'immunologie appliquée (30h de cours + 8h de TP).

# Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Identifier, conceptualiser et résoudre des problèmes complexes
  - 1.1 Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés
  - 1.6 Établir ou concevoir un protocole de tests, de contrôles et de mesures
- Compétence 2 Concevoir et gérer des projets de recherche appliquée
  - 2.3 Mener des études expérimentales, en évaluer les résultats et en tirer des conclusions
  - 2.4 Valider les performances et certifier les résultats en fonction des objectifs attendus
- Compétence 3 **Développer et appliquer les ressources techniques et technologiques liées au domaine de la biochimie** 
  - 3.1 Rédiger, présenter, discuter, et argumenter des rapports techniques et expérimentaux, protocoles, synthèses bibliographiques, résultats d'analyses, bilans, synthèses bibliographiques ou autres documents scientifiques sur base des données scientifiques et techniques actuellement disponibles (recherche de données pertinentes).
- Compétence 6 Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux
  - 6.1 Maitriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- Compétence 7 S'engager dans une démarche de développement professionnel
  - 7.1 Réaliser une veille technologique dans sa sphère d'expertise
  - 7.4 Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence

## Acquis d'apprentissage visés

Se reporter à la fiche descriptive jointe de chaque activité d'apprentissage.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Coreguis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend I(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEFB1M04B Immunologie appliquée et travaux pratiques 38 h / 4 C TEFB1M04C Techniques électrophorétiques et travaux pratiques 20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

# 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEFB1M04B Immunologie appliquée et travaux pratiques 40
TEFB1M04C Techniques électrophorétiques et travaux pratiques 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

# Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de l'UE "Techniques électrophorétiques et Immunologie appliquée" est obtenue en calculant la moyenne géométique pondérée :

## (Techniques électrophorétiques^1/3) \* (Immunologie ^2/3)

Si le nombre de points cumulés en échecs dans les deux Activités d'Apprentissage est strictement supérieur à 3, alors la note de l'UE sera la note la plus basse des deux AA.

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera cette partie.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique.

# 5. Cohérence pédagogique

L'alignement pédagogique de ces 2 activités d'apprentissage assure la cohérence pédagogique de ce cours. Ces 2 activités d'apprentissage visent à ce que l'étudiant maîtrise, d'un point de vue théorique, les techniques (électrophorétiques ou immunologiques) classiques utilisées dans le monde scientifique à diverses fins. Il réalise certaines d'entre-elles lors d'une séance de travaux pratiques.

Les techniques électrophorétiques sont utilisées dans le monde scientifique (médical, biotechnologique, recherche, ...) à diverses fins : analyses & caractérisations du matériel génétique (ADN, ARN) mais également des protéines telles que les immunoglobulines, sujet principal du cours d'Immunologie. D'autre part, certaines techniques immunologiques se basent sur le principe de l'électrophorèse.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

# Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Immunologie appliquée et travaux pratiques				
Ancien Code	9_TEFB1M04B	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	MIBM1041			
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	38 h	
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Christelle MAES (maesc@helha.be)			
Coefficient de pondération		40		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage participe au cursus du master en sciences de l'ingénieur industriel en biochimie (Bloc 1).

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant

- d'apprendre les principes de la réaction immunitaire et les acteurs de celle-ci
- d'étudier les différentes techniques immunologiques utilisées dans le monde professionnel pour caractériser et quantifier un échantillon
- d'appliquer quelques techniques immunologiques dans le cadre de travaux pratiques

## Objectifs / Acquis d'apprentissage

Immunologie appliquée - partie théorie :

- Comprendre les principes de la de la réaction immunitaire et les acteurs de celle-ci;
- Caractériser la combinaison antigène-anticorps;
- Connaître la production d'anticorps polyclonaux et monoclonaux ainsi que les différences qui les caractérisent;
- Détailler des applications utilisant les anticorps monoclonaux;
- Expliquer les différents dosages immunologiques (immunoturbidimétrie, immunocolorimétrie, immunonéphélométrie, immunodiffusion, dosages radioimmunologiques, enzymométriques, immunofluorescence, agglutination,...) et les relier à des applications utilisées dans le monde professionnel pour quantifier, caractériser ou purifier un échantillon.

# <u>Immunologie appliquée - partie Laboratoires</u> :

Lors des travaux pratiques, l'étudiant devra mettre en application de certaines techniques immunologiques (ELISA, immunoélectrophorèse, double immunodiffusion d'Ouchterlony, immunochromatographie, immunoturbidimétrie).

# 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés : Immunologie appliquée (Cours théorique) :

- La réaction immunitaire
- Etude des antigènes et des anticorps
- Etude de la combinaison antigène-anticorps
- Production d'anticorps polyclonaux et monoclonaux (techniques des hybridomes)
- Applications aux anticorps monoclonaux
- Etudes des différents dosages immunologiques (Immunoturbidimétrie, néphélométrie, immunocolorimétrie, immunodiffusion, dosages radio-immunologiques, enzymométriques, immunofluorescence, agglutination,...)
- Applications de dosages immunologiques

### Immunologie appliquée (Travaux pratiques) :

- Dosage enzymométrique (ELISA)
- Dosage par immunoélectrophorèse de Laurell
- Double immunodiffusion d'Ouchterlony
- Immunochromatographie
- Immunoturbidimétrie

# Démarches d'apprentissage

Si l'enseignement se déroule en présentiel:

- Cours magistral illustré de séguences vidéo (30h).
- Travaux pratiques (8h): manipulation, exploitation et interprétation des résutats. remise d'un rapport.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Un document explicitant les objectifs détaillés du cours (exemples de questions d'examen) est disponible sur la plateforme ConnectED.

#### Sources et références

MALE D., Immunologie -aide mémoire, De Boeck, 2019 COICO R., SUNSHINE G, *Immunologie*, De Boeck, 2023 CÉZARD F, Biotechnologies en 27 fiches, Dunod, collection Express, 2013 MASSART C., Techniques de dosage par immunoanalyse avec marqueurs, EDP, 2012

# Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports Powerpoint disponibles sur la plateforme Connected

# 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

La note finale (NF) de l'activité d'apprentissage "Immunologie appliquée" sera établie de la manière suivante, au départ de la note obtenue à l'examen théorique écrit (EXE) et de la note obtenue lors des travaux pratiques en Immunologie (TP).

NF = 0.9 EXE + 0.1 TP

En ce qui concerne l'évaluation des travaux pratiques : une note sera attribuée à la préparation des manipulations, au comportement et au travail au laboratoire,.. ainsi qu'aux rapports (une grille d'évaluation est communiquée aux étudiants) dont le délai maximal de remise accepté est défini à 2 semaines après la manipulation.

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10	Evc	10
Période d'évaluation			Exe	90	Exe	90

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

## Dispositions complémentaires

En cas d'absence justifiée (certificat médical) pour l'examen, les modalités prévues dans le RGE sont applicables. En cas d'absence justifiée au TP ou en cas d'échec, des modalités de récupération spécifiques seront définies au cas par cas. Les séances de manipulations ne sont pas récupérables. Les rapports écrits sont récupérables (10% de la note finale) au Q3. L'étudiant réécrira les rapports pour lesquels il a une note inférieure à 10/20. Il sera interrogé oralement sur ces rapports réécrits au Q3. La note de l'examen du Q3 sera composée de 50% de réécriture des rapports et de 50% pour la présentation orale (moyenne arithmétique).

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation (ExE Théorique ou TP/rapport) ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à la note finale et l'étudiant représentera cette partie.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

# Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32(0)65404156

Mail: tech.mons@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques électrophorétiques et travaux pratiques				
Ancien Code	9_TEFB1M04C	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	MIBM1042			
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h	
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Béatrice PIRSON (pirsonb@helha.be)			
Coefficient de pondération		20		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE "Techniques électrophorétiques & Immunologie" qui participe au cursus de Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel, orientation Biochimie (Bloc 1).

# Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant maîtrisera, d'un point de vue théorique, les techniques électrophorétiques classiques utilisées dans le monde scientifique à diverses fins. Certaines d'entre-elles seront réalisées lors d'une séance de travaux pratiques.

# 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Théorie (12h): principes généraux, les supports employés (acétate de cellulose, agarose et polyacrylamide), PAGE-SDS, IEF, électrophorèse bidimensionnelle, électrophorèse capillaire, technique de blotting, les techniques de révélation.

Travaux pratiques (8h): réalisation, au laboratoire, de différentes techniques électrophorétiques.

# Démarches d'apprentissage

Exposés sur les aspects théoriques et pratiques de l'électrophorèse.

Mise en pratique des techniques au cours de la réalisation de travaux pratiques.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Un document explicitant les objectifs du cours est disponible sur la plateforme ConnectED.

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents et supports utilisés lors des exposés théoriques se trouvent à disposition sur la plateforme ConnectED, de même que les protocoles expérimentaux et la littérature scientifique en lien avec les travaux pratiques.

### 4. Modalités d'évaluation

# **Principe**

Principe

La note de l'AA est obtenue en calculant la moyenne arithmétique pondérée :

((Ev Ecr \* 0.7) + ((Rpt \* 0.3)\* F))

Lors de l'évaluation écrite (Ev Ecr : 70%), l'étudiant sera amené à répondre à un questionnaire portant sur des sujets énoncés dans l'item "Description des acquis d'apprentissage - Contenu". L'enseignant pourra dès lors valider les capacités de l'étudiant à s'exprimer dans un langage scientifique adéquat et précis, à rédiger un texte structuré, à définir des termes scientifiques, à décrire des processus, et à légender des figures.

L'examen de l'AA "Techniques électrophorétiques" (évaluation écrite) aura lieu hors de la session d'examens de juin (la date de l'évaluation est encodée dans HyperPlanning).

Rapport de la séance de TP (Rpt : 30%).

L'évaluation portera sur les capacités de l'étudiant à rédiger les rapports en lien direct avec la séance de travaux pratiques et dont le délai de remise est de 3 semaines au plus tard après le jour de la manipulation. Attribution d'un facteur sur la note pouvant aller de 0,9 à 1,1 en fonction du comportement au laboratoire.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	30	Rap	30
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	70

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

En cas d'absence justifiée (certificat médical) pour l'évaluation écrite, les modalités prévues dans le REE sont applicables.

En cas d'absence justifiée au TP ou en cas d'échec, des modalités de récupération spécifiques seront définies au cas par cas.

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation (ExE Théorique ou TP/rapport) ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à la note finale et l'étudiant représentera cette partie.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).